



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afrique du Nord

Question écrite n° 73700

Texte de la question

M. Jean-Jacques Guillet appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur le statut des anciens combattants faits prisonniers par le FLN lors de la guerre d'Algérie. Ces prisonniers attendent depuis longtemps la reconnaissance d'un statut spécifique pour des conditions de captivité généralement très dures. Dans une réponse publiée au Journal officiel du 22 octobre dernier, il évoquait des études entreprises pour examiner des mesures pouvant être envisagées pour améliorer la reconnaissance et la réparation dues à ces prisonniers. Aussi, il lui demande quand ces mesures vont être mises en oeuvre pour enfin donner à ces anciens combattants la reconnaissance de la France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Guillet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (8^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73700

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1194